

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Etablissement consulaire

299 Boulevard De Leeds

CS 90028

59031 Lille Cedex

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

KPMG SA

36 Rue Eugène Jacquet

CS 75039

59705 MARCQ EN BAROEUL

DELOITTE & ASSOCIES

6, Place de la Pyramide

92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

Etablissement consulaire

299 Boulevard De Leeds

CS 90028

59031 Lille Cedex

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres élus et Aux membres de l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Hauts de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis à partir du périmètre des comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport du Trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Amiens et Lille, le 23 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Frédéric NOIRET

Pierre-Marie MARTIN

Comptes consolidés

Exercice 2021

Groupe CCI de Région Hauts-de-France

Sommaire



Page

1	Bilan consolidé Règl. ANC n°2020-01
2	Compte de résultat consolidé Règl. ANC n°2020-01
3	Tableau de bouclage des capitaux propres
4	Tableau de flux de trésorerie
5	Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 31/12/2021

BILAN

CCIR HAUTS DE FRANCE

Comptes consolidés

CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE

2021

	En Euros	
	2021	2020
ACTIF		
Actif immobilisé	487 462 316	465 968 501
Immobilisations incorporelles	1 829 053	6 561 711
<i>Dont écart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	431 387 153	424 177 503
Immobilisations financières	46 285 222	32 218 382
Titres mis en équivalence	7 960 888	3 010 906
Actif circulant	360 763 447	383 308 953
Stocks et en- cours	33 213 677	37 403 463
Clients et comptes rattachés	53 563 417	45 248 380
Autres créances et comptes de régularisation (4)	74 431 540	62 798 368
Valeurs mobilières de placement	35 513 763	54 209 630
Disponibilités	164 041 051	183 649 112
Total de l'actif	848 225 763	849 277 455
PASSIF		
Capitaux propres (Part du groupe)	439 547 877	445 165 370
Capital (1)	153 167 458	153 171 443
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	107 835 354	123 234 203
Autres (3)	178 545 065	168 759 725
Intérêts minoritaires	27 983 117	26 498 153
Provisions	71 594 292	75 229 425
Dettes	309 100 478	302 384 506
Emprunts et dettes financières	119 740 682	119 093 889
Fournisseurs et comptes rattachés	36 432 466	20 275 030
Autres dettes et comptes de régularisation (5)	152 927 330	162 892 964
Comptes de liaison passif		122 623
Total du passif	848 225 763	849 277 455

- (1) De l'entité mère consolidante
 (2) Dont résultat net de l'exercice
 (3) A détailler dans l'analyse de la variation des capitaux propres consolidés (Part du groupe)
 (4) Dont impôts différés actifs
 (5) Dont impôts différés passifs

Compte de Résultat
Comptes consolidés

CCIR HAUTS DE FRANCE
CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE

2021
En Euros

	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	185 615 384	184 418 865
Autres produits d'exploitation	100 045 812	88 871 228
Achats consommés	110 314 739	61 928 081
Charges de personnel (1)	130 142 145	127 995 831
Autres charges d'exploitation	7 809 718	8 054 117
Impôts et taxes	11 451 251	11 515 041
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	29 213 920	40 129 794
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-3 270 576	23 667 229
Dotation aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-3 270 576	23 667 229
Charges et produits financiers	-18 986 560	-5 939 409
Charges et produits exceptionnels	13 309 231	10 300 351
Impôts sur les résultats	1 685 018	5 242 701
Résultat net des entités intégrées	-10 632 924	22 785 470
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	1 732 052	-79 383
Résultat net de l'ensemble consolidé	-8 900 872	22 706 086
Intérêts minoritaires	-5 110 456	1 915 406
Résultat net (Part du groupe)	-3 790 416	20 790 680
Résultat par action (3)		
Résultat dilué par action (3)		

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

(3) Information obligatoire pour les entités dont les instruments financiers sont négociés sur Euronext Growth et optionnelle autrement.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CCIR HAUTS DE FRANCE
CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE
2021

En Euros

Exercice	Méthode d'intégration		Affectation du résultat	Variation de capital	% d'intérêts groupés	% d'intérêts minoritaires	Résultat	Dividendes versés	Dividendes reçus	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Réévaluations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	Clôture
	A-nouveau	Correction d'ouverture														
2021	597 057 318	1 596		6 451 283	6 451 283	-5 664 088		7 860 730					-65 509	4 188 221	112 588	609 942 186
2020	597 657 318	1 596		6 451 233	6 451 233	-5 664 038		7 860 730					-65 509	4 188 221	112 588	609 942 186
	91 218 052					-2 175 566		3 897 282						21 829	-38 776	-89 513 283
						-2 175 456									-38 776	-2 215 212
						670										-26 669
	07 530															-67 214 074
	491 190 513															520 428 905
	505 830 266	1 596		6 451 283	6 451 283	-7 839 604		11 758 012					-65 509	4 210 050	73 812	520 428 905
	9 332													-16 640	7 308	
	8 312													-16 640	7 308	
	4 988 568					-758 212								579 581		4 629 937
																974 359
	1 865 186					-81 610										3 655 578
	2 942 393					133 396										
	-8 742 952					303 056										
	519 400 118	1 596		6 451 283	6 451 283	-8 900 872		11 758 012					-65 509	4 743 799	93 645	533 482 071
	-120 403															-120 403
	-66 482 130	-2 940 000		-5 944 335	-5 944 335											-75 544 037
	-66 482 130	-2 940 000		-5 944 335	-5 944 335											-75 544 037
	26 498 153	4 660 503		-0	-0	-5 110 455		1 943 744					-44	263	-9 046	27 983 117
	180 372															160 332
	36 317 831	4 660 503		-0	-0	-5 110 455		1 943 744					-44	263	-9 046	27 983 117
	426 239 432	-7 598 907		506 948	506 948	-3 790 416		9 814 268					-65 465	4 565 964	102 681	429 834 514

CAPITAUX PROPRES

Tableau de flux de trésorerie

CCIR HAUTS DE FRANCE

Comptes consolidés

CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE

(Méthode indirecte)

2021

En Euros

	31/12/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	(10 632 924)	24 207 727
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises	29 920 701	31 113 253
- Variation des impôts différés	303 056	249 651
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	4 473 559	(2 477 643)
Subventions virées au résultat		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	24 064 392	53 092 988
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(8 703 808)	(3 689 137)
Variations des stocks	(263 576)	1 932 010
Variations des créances d'exploitation	(4 636 915)	(1 016 167)
Variations des autres débiteurs	(17 849 418)	(5 886 248)
Variations des dettes d'exploitation	15 498 560	(15 953 509)
Variations des autres créditeurs	(5 540 856)	18 414 271
Dotations provisions actif circulant	5 739 126	2 316 381
Reprises provisions actif circulant	(1 650 729)	(3 495 875)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 360 585	49 403 851
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(60 533 450)	(40 559 920)
Produit de cession d'immobilisations, net d'impôt	2 563 231	4 791 617
Incidence des variations de périmètre	3 185 214	4 624 692
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(54 785 005)	(31 143 611)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire	10 333 026	(700 000)
Subventions d'investissements	(4 859 877)	(8 705 796)
Emissions d'emprunts	3 996 727	20 470 984
Remboursements d'emprunts	(10 499 975)	(13 296 349)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 030 100)	(2 231 161)
Comptes de liaison	(485 603)	
Variation de trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	225 716 933	209 687 853
Trésorerie de clôture	184 713 744	225 716 933
Incidence des variations de cours des devises	(63 067)	
Variation de trésorerie	(40 940 123)	16 029 080
CONTROLE	(1)	(0)

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

ANNEXE AU COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2021

ANNEXE

I.	INFORMATIONS GENERALES.....	- 7 -
1.	Informations relatives aux méthodes comptables.....	- 7 -
2.	Base de préparation des états financiers.....	- 9 -
3.	Méthodes de consolidation.....	- 10 -
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	- 11 -
5.	Autres informations.....	- 13 -
II.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	- 13 -
1.	SA SEPD.....	- 13 -
2.	SAS RUBIKA.....	- 14 -
3.	SAS SAGEB.....	- 15 -
4.	CCI DE REGION HAUTS-DE-France.....	- 16 -
5.	SAS CPLE.....	- 18 -
III.	EVENEMENTS POST-CLÔTURE.....	- 18 -
IV.	EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN.....	- 20 -
1.	Immobilisations incorporelles.....	- 20 -
2.	Immobilisations corporelles.....	- 20 -
3.	Immobilisations financières.....	- 21 -
4.	Immobilisations corporelles en crédit-bail.....	- 21 -
5.	Ecart d'acquisition.....	- 21 -
6.	Stocks.....	- 22 -
7.	Créances.....	- 22 -
8.	Autres créances et compte de régularisation actif.....	- 23 -
9.	Echéances des créances.....	- 24 -
10.	Comptes de régularisation actif.....	- 24 -
11.	Valeurs mobilières de placement.....	- 24 -
12.	Capitaux propres consolidés (part-groupe).....	- 25 -
13.	Capitaux propres consolidés (part-minoritaire).....	- 25 -
14.	Provisions pour risques et charges.....	- 26 -
15.	Méthode retenue pour la comptabilisation des provisions liées aux engagements de retraite et avantages similaires... ..	- 26 -
16.	Provisions pour gros entretien.....	- 29 -
17.	Dettes.....	- 29 -
18.	Emprunts et dettes financières.....	- 30 -
19.	Dettes en crédit-bail.....	- 30 -
20.	Echéancier des dettes.....	- 31 -
21.	Comptes de régularisation passif.....	- 31 -
22.	Tableau de suivi des impôts différés.....	- 32 -
IV.	EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX POSTES DU compte de resultat.....	- 32 -
1.	Produit fiscal de la CCIR de région Hauts-de-France.....	- 32 -
2.	Répartition du CA & subventions d'exploitation par entité.....	- 32 -
3.	Charges de personnel.....	- 33 -
4.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	- 33 -
5.	Résultat financier.....	- 33 -
6.	Résultat exceptionnel.....	- 33 -
7.	Répartition du résultat net par entité.....	- 34 -
V.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	- 35 -
1.	Pour la SEPD.....	- 35 -
2.	Pour la SAGEB.....	- 35 -
3.	Pour la CCI de Région Hauts-de-France.....	- 35 -
4.	Pour INTERFOR SIA.....	- 36 -
VI.	ANALYSE SECTORIELLE (Norme 4.20).....	- 36 -



Dans le cadre des dispositions de l'article 30 de la loi n° 84-148 du 1er mars 1984 modifiée par la loi n° 2003-76 du 1er août 2003 (dite loi de sécurité financière), en raison du dépassement de seuils, la CCIR Hauts de France est tenue d'établir des comptes consolidés.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément :

- Aux hypothèses de base :
 1. Continuité de l'exploitation
 2. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, excepté pour l'application obligatoire des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs autres que ceux des concessions portuaires et aéroportuaires exclues du champ d'application de ces textes.
 3. Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels en application du décret n°91.739 du 18 juillet 1991 et de l'arrêté du 28 décembre 1991 fixant les règles budgétaires, comptables et financières applicables aux Chambres de Commerce et d'Industrie.
- Les comptes consolidés sont établis selon la réglementation comptable française, et plus particulièrement en conformité avec le règlement ANC 2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Il s'agit essentiellement de dépôt de marque, de logiciels informatiques, et de sites "Internet". La durée d'amortissement est comprise entre 12 mois et 3 ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- construction 4 % ou 5 %
- aménagements et agencements des constructions..... 10 %
- installations techniques 20 %
- matériel et outillage..... 20 %
- matériel de bureau 20 %
- mobilier de bureau..... 10 %
- matériel informatique..... 33 %

Application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06

Ces règlements ont été appliqués aux comptes de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille à l'exception des concessions portuaires et aéroportuaires qui n'ont pas été affectées en raison de leur exclusion du champ d'application de ces textes.

La méthode rétrospective a été retenue.

c) Immobilisations mises en concession

Les opérations de la concession sont intégrées dans la comptabilité du concessionnaire.

Le maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif des installations concédées, doit être recherché par le jeu des amortissements ou éventuellement celui des provisions adéquates :

- Dépréciations
- Provision pour renouvellement destinée à permettre leur renouvellement à leur valeur de remplacement
- Amortissement financier de caducité des biens non renouvelables (reconstitution de capitaux investis)
- Provision pour grosses réparations et mises aux normes.

Dans la mesure où la valeur utile d'une installation peut être conservée par un entretien convenable, l'installation ne fait pas l'objet au niveau des charges d'exploitation du concessionnaire, de dépréciations.

Les comptes annuels font état des amortissements de caducité et de dépréciation jugés nécessaires.

d) Capitaux propres

La CCI de Région Hauts-de-France n'a pas de capital dédié. Les sommes inscrites aux comptes « 102 » représentent les écarts d'ouvertures constatés le 01/01/1992 suite à la réforme comptable qui leur est désormais applicable.

Les droits du concédant constituent des apports à titre gratuit. Ces apports ne font pas l'objet de rémunération et sont intégrés au montant des capitaux propres.

e) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoire. Une dépréciation est pratiquée dans le respect du principe de prudence.

Les autres titres comprennent notamment les placements à plus de 2 ans.

f) Stocks

Les stocks d'approvisionnement ainsi que les marchandises sont valorisés au prix d'achat. Les stocks de terrains sont évalués aux prix de revient prévisionnels.

Une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur probable de réalisation.

g) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

h) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

i) Charges constatées d'avance

Ce poste a enregistré essentiellement les périodes non échues :

- Des abonnements du centre de documentation,
- Des contrats de maintenance et de location
- De divers autres postes de charges courantes (assurances, etc. ...)

Dans le respect de l'hypothèse de base de l'indépendance des exercices.

j) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers.

Elles sont notamment appréciées en fonction de l'état d'avancement de la procédure ou de statistiques tirées de constatations faites dans l'entreprise, dans la mesure où elles permettent d'apprécier le montant des risques encourus.

Ces provisions comprennent notamment la prise en considération de charges au titre d'opérations portant sur :

- Des grosses réparations, mises aux normes
- Des litiges
- La restructuration de la masse salariale
- Des congés de fin d'activités
- Des provisions pour médaille du travail
- Les comptes pénibilités, amiante

Les provisions sont estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution de chaque risque en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Le calcul de l'impôt différé a été établi par entité consolidée, selon les différentes natures de charges réintégréées, tout en tenant compte de la baisse du taux d'imposition annoncée pour les exercices futurs.

k) Subventions d'investissement

Compte tenu de l'application prospective du règlement ANC 2020-01 (art. 4), les traitements comptables liés aux subventions d'investissement sont décrits ci-après :

- Les subventions d'investissement qui étaient étalées par le biais des produits constatées d'avance antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2020-01 sont maintenues dans ce poste au passif du bilan consolidé et sont reprises dans le compte de résultat selon les mêmes modalités que celles définies antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement
- En revanche, les subventions d'investissement octroyées à partir de la date de 1^{ère} application du règlement ANC 2020-01 sont classées en capitaux propres et font l'objet d'un partage entre part du groupe et intérêts minoritaires. Elles sont inscrites dans les capitaux propres et étalées au même rythme et à la même durée que les amortissements des immobilisations qu'elle permettes de financer

l) Impôts différés

Les opérations concernées sont principalement les engagements de retraite, la participation des salariés, les provisions pour médailles du travail, pénibilité et amiante et dépréciation des créances clients.

Le taux de l'impôt retenu est de 25 % pour les exercices à venir.

2. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis à partir des comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 avaient été établis pour la 1^{ère} fois conformément à la norme 4.20 – comptes combinés et comptes consolidés – du cadre de référence du réseau des CCI en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière.

Cependant, au vu du statut d'établissement unique de la CCI de Région Hauts-de-France (qui par conséquent n'a pas de CCI Territoriales qui lui sont rattachées) et des évolutions de la doctrine comptable, il est décidé de ne plus établir de comptes combinés d'une part et de comptes consolidés d'autre part comme cela fût le cas pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les comptes consolidés intégreront désormais les entités dites « AD-HOC » dans lesquelles la CCI de Région Hauts-de-France y assure la gouvernance et des risques financiers.

Les états financiers du Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE.

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels clos et retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues avant le 31 décembre 2021.

Toutes les sociétés du Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE clôturent au 31 décembre 2021 sauf celles-ci-après :

- Association RUBIKA : 31/08
- RUBIKA CANADA : 30/06
- RUBIKA INDE : 31/03
- SAS Artois investissement : 31/03
- SCI Norbert SEGARD : 31/08

Après analyse du poids et de l'activité de ces entités, il n'y a pas eu de retraitements car cela n'engendre pas d'impact majeur.

3. METHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- les participations non contrôlées par le Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

a) Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

b) Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;

- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

a) Informations relatives aux entités comprises dans le périmètre de consolidation (Règl. ANC 2020-01 Art. 282-3)

ENTITES	% d'intérêts	% de contrôle	METHODE	VILLE SIEGE SOCIAL
CCI DE REGION HAUTS DE France (EPA)	100,00%	100,00%	TOP	59777 LILLE
SAGEB (Aéroport de Beauvais) (SAS)	51,00%	50,00%	IP	60000 LILLE
TRANSPORT PARIS BEAUVAIS (TPB) (filiale de la SAGEB) (SASU)	51,00%	50,00%	IP	60000 LILLE
ISARIENNE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SCI)	50,00%	50,00%	ME	60000 BEAUVAIS
ISARIENNE D'EDITIONS (SAS)	100,00%	100,00%	IG	60000 BEAUVAIS
SOGAREL (SAS)	66,00%	66,00%	IG	59000 LILLE
CEPI Management (SAS)	100,00%	100,00%	IG	59700 MARCQ EN BAROEUL
Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD) (SA)	73,90%	73,90%	IG	62100 CALAIS
Centre d'Essais et de Mesures (CEM) (SAS)	100,00%	100,00%	IG	59300 VALENCIENNES
RUBIKA Association	100,00%	100,00%	IG	59300 VALENCIENNES
RUBIKA Canada	100,00%	100,00%	IG	H3G1W3 MONTREAL QUEBEC (Canada)
RUBIKA Inde	100,00%	100,00%	IG	411001 PUNE (Inde)
CREIMMO (SAS)	100,00%	100,00%	IG	62100 CALAIS
SCI Grand Hainaut (SCI)	99,996%	99,996%	IG	59300 VALENCIENNES
Société des Ports du Détroit (SPD) (SA)	19,00%	19,00%	ME	62100 CALAIS
Grand Lille Expansion (SAS)	43,02%	43,02%	ME	59700 MARCQ EN BAROEUL
Grand Hainaut Expansion (SA)	42,84%	42,84%	ME	59300 VALENCIENNES
Côte d'Opale Expansion (SAS)	27,30%	27,30%	ME	62100 CALAIS
SCI Norbert Segard (HEI) (SCI)	33,73%	33,73%	ME	59800 LILLE
Société d'Economie Mixte de l'Aéroport du TOUQUET - Côte d'Opale (SEMAT) (SEM)	49,26%	49,26%	ME	62520 LE TOUQUET PARIS PLAGES
Artois Investissement (SARL)	86,01%	86,01%	IG	62000 ARRAS
Centre de Pratique des Langues (CPLE) (SAS)	100,00%	100,00%	IG	59000 LILLE
World Trade Center Lille Service (WTC) (SAS)	100,00%	100,00%	IG	59777 LILLE
SCI Centre Tertiaire Flandre Intérieure (SCI)	74,91%	74,91%	IG	59000 LILLE
SCI Littoral Hauts-de-France (ex Côte d'Opale) (SCI)	99,989%	99,989%	IG	62100 CALAIS
SCI IMMARTOIS (SCI)	100,00%	100,00%	IG	62000 ARRAS
SAS ATTRACTIVE VALENCIENNES	100,00%	100,00%	IG	59777 LILLE
Association Ecole de la 2ème Chance (E2C)	100,00%		IG	59100 ROUBAIX
Association Groupe Sup de Co Amiens Picardie	100,00%		IG	80000 AMIENS
Association Interfor	100,00%		IG	80000 AMIENS

b) Informations relatives à la constitution du périmètre de consolidation (Règl. ANC 2020-01 Art. 282-4)

Seules les structures détenues à plus de 50% ont été retenues pour faire partie du périmètre de consolidation selon la méthode dite « intégration globale ».

Les structures détenues à un taux proche des 40% sont mises en équivalence.

Détenue à 19 %, la SPD a été mise en équivalence compte tenu de l'importance de son compte courant dans les comptes de la CCIR Hauts-de-France.

Les entités « Grand Lille Expansion », « Grand Hainaut Expansion » et « Côte d'Opale Expansion » ont été mises en équivalence car également détenues par le groupe IRD qui en exerce le contrôle.

La SAGEB ne consolidant pas directement les comptes de la société TPB devenue filiale à 100%, cette dernière est incluse dans le périmètre de consolidation à hauteur des quotes-parts respectivement détenues.

Les sociétés SAGEB et TPB ont été intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle du fait d'un contrôle limité dans les faits à 50% et du partage de la direction avec un partenaire unique.

c) Informations relatives à l'exclusion d'entités du périmètre de consolidation (Règl. ANC 2020-01 Art. 282-5)

La notion d'influence notable ainsi que le seuil de significativité ont été examinés pour définir le périmètre de consolidation. Les entités détenues à plus de 20% mais sans que la CCIR Hauts-de-France ne soit réellement décisionnaire ou impliquée dans la gestion ne sont pas reprises pour une mise en équivalence.

Les entités de faible importance (participations inférieures à 75 000 €) et donc non significative n'ont pas été reprises dans le périmètre de consolidation.

Après analyse des risques, ont également été exclus du périmètre de consolidation :

- SYGOS : capital de 3 110 100 euros, détenu à 100 % et provisionné à 100 %
- SCI POLECO : capital de 150 000 euros, détenu à 100 % et provisionné à 100 %

d) Informations relatives à l'entrée d'une entité contrôlée dans le périmètre de consolidation

Les entités ci-après sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2021 :

Association RUBIKA	Constituée entre la CCI de Région Hauts de France et le fonds de dotation RUBIKA le 26 avril 2021	La CCI de Région Hauts de France a apporté 100 % des titres qu'elle détenait au sein de la SAS RUBIKA en sa qualité d'associé unique (600 000 €) ainsi que les marques attachées à l'école (400 000 €) La SAS RUBIKA a fait l'objet d'une TUP au profit de l'Association RUBIKA le 1 ^{er} septembre 2021
RUBIKA CANADA	Filiale détenue à 100 % par la SAS RUBIKA	Du fait de la TUP de la SAS RUBIKA, filiale détenue désormais par l'Association RUBIKA
RUBIKA INDE	Filiale détenue à 100 % par la SAS RUBIKA	Du fait de la TUP de la SAS RUBIKA, filiale détenue désormais par l'Association RUBIKA

e) Informations relatives aux modifications de pourcentage de détention

Des modifications de pourcentage de détention sont intervenues sur les entités suivantes :

ENTITES	INCIDENCE	MOTIF
SEPD	% d'intérêts groupe passant de 78 % à 73,90 %	Régularisation du rachat de parts le 10 novembre 2017 par le FCPE
SCI DU GRAND HAINAUT	% d'intérêts groupe passant de 100 % à 99,9962 %	Régularisation du nombre de parts détenus par la CCI de Région Hauts-de-France
GRAND HAINAUT EXPANSION	% d'intérêts groupe passant de 42.8403 % à 42.8637 %	Régularisation du nombre de parts détenus par la CCI de Région Hauts-de-France
SEMAT	% d'intérêts groupe passant de 49.18 % à 49.2558 %	Régularisation du nombre de parts détenus par la CCI de Région Hauts-de-France

SCI LITTORAL HAUTS DE France	% d'intérêts groupe passant de 99.9850 % à 100 %	Filiale détenue à 100 % par le groupe (CCI de Région Hauts-de-France et SAS CREIMMO)
------------------------------	--	--

5. AUTRES INFORMATIONS

a) Effectifs

		31/12/2021
Effectifs	Salariés non-cadres	1 442
	Salariés cadres	834
	Total	2 276

b) Honoraires des commissaires aux comptes

		31/12/2021
HONORAIRE	Honoraires afférents à la certification des comptes	440 475
	Honoraires afférents aux autres services	20 289
	Total	460 764

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. SA SEPD

a) Pandémie Mondiale – Crise Sanitaire COVID

La crise sanitaire a perturbé l'activité de la SEPD et plus particulièrement l'activité tourisme en raison des différentes vagues de variants apparus au cours de l'année et des évolutions des restrictions de mobilité des personnes décidées par les états. Comme en 2020, cette situation a impacté le chiffre d'affaires de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit.

b) BREXIT

Après plus de 4 années de discussions entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne, un accord a été trouvé le 24 décembre 2020 pour une sortie effective du Royaume-Uni de l'Union Européenne le 1^{er} janvier 2021.

BREXIT Boulogne-sur-Mer

Le démarrage du BREXIT au 1^{er} janvier 2021 a eu plusieurs effets directs sur la capacité de pêche des navires. Les licences pêche des 6-12 miles britanniques promises pour le début de l'année aux navires français (et européen) n'ont finalement été distribuées qu'avec parcimonie durant l'année.

Le Brexit a eu un impact sur la pêche au large des navires qui pêchent dans les eaux du Nord de l'Europe. Ces bateaux restent sur ces zones de pêche et débarquaient en base avancée soit au Danemark pour la vente d'une partie de leurs captures à Hanstholm, soit à Peterhead en Ecosse pour acheminer leurs marchandises à Boulogne par la route. L'entrée en vigueur du Brexit a mis un terme au débarquement en Ecosse devenu un pays tiers. A ce jour, ces navires débarquent sur Hanstholm et alimentent la criée par transport terrestre.

BREXIT Calais

Au 1^{er} janvier 2021, la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne est devenue effective. Les ralentissements et blocages des passages à la frontière que craignaient les différents acteurs n'ont pas eu lieu.

Cette situation a été possible par la fluidité et la rapidité du passage de la frontière grâce :

- à la réalisation d'infrastructures et d'agencements ;

- au développement d'outils informatiques partagés avec les différents acteurs (compagnies, douanes, représentants en douanes, SEPD, ...) permettant un passage intelligent de la frontière numérique ;
- le recrutement de personnels intérimaires permettant d'accompagner les transporteurs routiers dans le cadre des formalités ;
- l'implantation sur le site portuaire de Représentants Déclarants en Douanes permettant de répondre aux attentes des clients.

Activité Pêche (site de Boulogne-sur-Mer)

Le Port de Boulogne-sur-Mer conserve sa première place de France tant en valeur qu'en tonnage.

Activité Transmanche (site de Calais)

L'activité fret est restée stable par rapport à l'année 2020. Il convient de souligner que le trafic fret n'a pas été perturbé, contrairement à l'année 2020, par la crise sanitaire. La seule explication de cette stabilisation du trafic est la mise en place du Brexit et les effets de l'anticipation du stockage au Royaume-Uni intervenu sur les mois de novembre et décembre 2020 par crainte des contrôles douaniers et de la saturation des infrastructures portuaires en raison de ces contrôles.

En effet, après les mois de janvier et février 2021 et des trafics bien en deçà de ceux observés en 2020 (hors période de pandémie) pour l'ensemble des acteurs du Déroit, nous constatons une reprise progressive du trafic qui montre que les acteurs (logistique, transport) se sont adaptés aux contraintes du Brexit et que désormais, la crise sanitaire n'a pas d'impact sur l'activité économique. La SEPD reste leader et voit une hausse de sa part de marché.

En revanche, la crise sanitaire a impacté le trafic tourisme qui subit les décisions prises par les gouvernements en termes de restrictions des circulations des personnes.

La compagnie Irish Ferries a débuté son activité avec le navire Isle of Inishmore le 28 juin 2021. Dès le mois d'octobre la compagnie a annoncé l'arrivée d'un second navire (ex Calais Seaways) qui opérait déjà sur le Déroit lorsqu'il appartenait à DFDS (mis en service en décembre 2021). Un troisième navire est prévu au cours du premier trimestre 2022.

La compagnie maritime DFDS a mis en service le 15 juillet 2021 le navire Côte d'Opale en remplacement du Calais Seaways. Ce navire dispose d'une plus grande capacité à l'embarquement.

Activité RoRo

Le lundi 12 juillet 2021, la compagnie DFDS a opéré le premier service commercial sur sa nouvelle ligne Calais / Sheerness dédiée aux remorques non-accompagnées.

Investissements Complémentaires - Calais Port 2015 – Brexit 2 – Touquet

Dans le cadre de la mise en service du nouveau port, la Société d'Exploitation des Ports du Déroit a réalisé les investissements nécessaires à la mise en exploitation de la nouvelle infrastructure (Investissements de Développement Complémentaire Calais Port 2015 – Brexit 2 – Touquet).

Terminal Calais 2

Après une remise symbolique des infrastructures en date du 05 mai 2021, une inauguration en date du 09 septembre 2021, le Terminal Calais 2 a été mis en exploitation le 31 octobre 2021.

2. SAS RUBIKA

Afin de permettre à l'établissement d'enseignement supérieur RUBIKA (SAS) de se développer et se renforcer, il a été décidé de faire évoluer le statut de l'école afin que l'activité soit exercée par un organisme sans but lucratif permettant d'une part de bénéficier de ressources financières supplémentaires (mécénat, subventions publiques, taxe d'apprentissage) et d'autre part d'augmenter la reconnaissance de l'école (facilitation de l'obtention de la reconnaissance du ministère d'enseignement supérieur, des partenariats avec la recherche, attractivité de la forme associative auprès des futurs étudiants et de leur famille...).

Pour ce faire, l'Association RUBIKA a été constituée entre la CCI de Région Hauts-de-France et le fonds de dotation RUBIKA par assemblée constitutive du 26 avril 2021.

La CCI de Région Hauts-de-France a apporté à l'association RUBIKA 100 % des titres qu'elle détenait au sein de la SAS RUBIKA, en sa qualité d'associé unique ainsi que les marques attachées à l'école.

La valeur des éléments apportés, avec droit de reprise, se décomposent ainsi :

- 1 295 000 € pour l'intégralité des titres
- 35 000 € par marque historique, soit un total de 105 000 € pour l'ensemble des marques historiques

La SAS RUBIKA a fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) en date du 1^{er} septembre 2021 au profit de l'association RUBIKA.

La SAS RUBIKA est par conséquent sortie du périmètre de consolidation en 2021.

3. SAS SAGEB

En 2021, l'activité de l'aéroport reste impactée de manière directe par l'épidémie de COVID19. Si l'activité a pratiquement doublé en nombre de passagers transportés par rapport à 2020 avec 2,0M de passagers, la société n'a pas pu utiliser sa capacité pour permettre un retour à une exploitation profitable sans soutiens.

Le recours aux aides de l'Etat, des collectivités et à celles de nos partenaires recherché en 2020 et poursuivi en 2021 a permis un retour à un résultat d'exploitation positif (+1.934 K€), complété d'un résultat exceptionnel conséquent (+ 3.269 K€).

La charge importante liée aux amortissements, notamment ceux dits de caducité qui permettent de restituer les biens à valeur zéro en fin de Délégation de Service Public (DSP), a été compensée en partie par une reprise de provision de 3.212 K€ du Plan de Gros Entretien, ajusté à la prévision de travaux de réfection de la piste et des taxiways jusqu'à la fin de la DSP.

Sur les premiers mois de l'année, le poids des charges récurrentes est resté conséquent en raison du maintien d'une capacité de desserte de l'aéroport, obligation de la DSP, et aussi pour ne pas laisser l'outil de production humain et matériel en situation de compromettre la capacité de reprise.

L'évolution du trafic au second semestre a constitué un début de reprise, excepté en décembre, et a vu les charges récurrentes augmenter progressivement, tout en restant maîtrisées.

Les prêts garantis par l'Etat (PGE) souscrits pour 13M€ en 2020 n'ont pas été remboursés afin de préserver la trésorerie de la société.

Pour couvrir une partie des coûts de sûreté et dans l'attente du remboursement par la taxe aéroportuaire, la société a bénéficié d'une seconde avance remboursable de la DGAC pour 2,5 M€ complétant les 4,1 M€ perçus en 2020.

Les ratios de crédit bancaire dits « covenants » organisés auprès de nos organismes prêteurs ont pu être respectés en 2021, comme cela était envisagé dans les Weavers de 2020.

La SAGEB a poursuivi en 2021 un plan de réduction et de maîtrise des charges afin de se doter d'une capacité de résilience la plus importante possible. A ce jour, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

La SAGEB a obtenu en 2021 de son concédant, le SMABT, une indemnisation de 4 876 289,3€ qui correspond à une partie des pertes économiques causées par la pandémie COVID-19 pour l'année 2020, sans préjudice de la compensation d'imprévision due au titre des exercices postérieurs.

En 2021, le Directoire a particulièrement recherché le développement de relations commerciales avec de nouvelles compagnies aériennes, mais également avec les compagnies clientes, dans un objectif d'augmentation des revenus aéronautiques et extra-aéronautiques.

Le contrat commercial passé en 2020 avec la compagnie Ryanair a été étendu de deux ans pour le porter à sept ans afin d'assurer une sécurité économique et juridique à la SAGEB et la fidélisation de son principal client (première compagnie aérienne européenne).

Malgré le contexte de crise sanitaire, l'Aéroport Paris-Beauvais a enregistré un trafic en reprise de +815.463 passagers par rapport à l'année 2020 (soit +64,8%). Au 31 décembre 2021, le nombre de passagers s'élève à 2.073.643.

La part de marché navette a progressé également à 35,3% avec 731 802 passagers transportés (en augmentation de 0,2% par rapport à 2020). L'image de la ligne a été modernisée par une nouvelle marque « Aérobus » un nouveau design mettant en valeur le dynamisme de la ligne.

Ces éléments ainsi que la maîtrise des coûts de fonctionnement, notamment à travers un pilotage de la sous-traitance et des frais généraux ont conduit la SAGEB à clôturer l'exercice avec un bénéfice d'exploitation de 1.934 K€, en hausse de 8.638 K€ par rapport à 2020 notamment expliqué par la reprise d'activité et les différents soutiens (fonds de solidarité pour 800 K€ ; Reprise de provision du PGE pour 3.212 K€ ; économie de redevance domaniale au SMABT pour 808 K€, indemnités SMABT pour 857 K€).

La SAGEB a porté une attention particulière à la valorisation de ses actifs en vue de présenter une situation d'inventaire comptable se rapprochant de la situation physique en fin de DSP permettant d'opérer des reclassements de bien renouvelables et de confirmer la caducité à fin 2021.

Il est à noter que la SAGEB possède 12.364 K€ de biens renouvelables sur lesquels sont appliqués conformément aux principes comptables applicables aux concessions :

- Un amortissement de caducité pour assurer la récupération financière de l'investissement initial.
- Un amortissement économique pratiqué au compte de résultat pour préfinancer le renouvellement du bien concerné.
- L'audit des immobilisations a conduit la SAGEB à deux ajustements majeurs :
- La SAGEB a sorti de ses inventaires les biens qui n'existent plus physiquement au 30 novembre 2021. La valeur brute de ces immobilisations est de 2.956 K€, une dépréciation de la valeur nette comptable de 134 K€ euros a été comptabilisée.
- L'analyse de l'utilisation de certains biens dans le contexte de la crise COVID-19 (usure de l'appareil productif moins importante) ainsi que l'approche du terme de la délégation du service public avaient conduit la SAGEB à requalifier en 2020 certains biens renouvelables en non renouvelables. La valeur brute de ces immobilisations est de 5.680 K€. L'excédent d'amortissement (technique et caducité) enregistré sur ces biens pour un montant total de 1.147 K€ (montant d'amortissement dépassant la valeur nette comptable) est repris au prorata temporis sur la durée restante de la concession. L'impact sur l'exercice 2021 est de 336 K€.

La valorisation de l'actif financier que représente la filiale TPB a été également interrogée. Les différentes approches de test de dépréciation (valorisation par l'actif net comptable corrigé (ANCC) ; méthode des multiples, méthode de DCF) ont conduit la société à maintenir la valeur nette des titres de participation à 3 994 732 € dans le capital de sa filiale. A l'approche de la fin de DSP (activité quasi exclusive de la société TPB), la méthode de l'ANCC déjà retenue en 2020 s'avère la plus pertinente, et confirme la valeur sans nouvelle dépréciation.

Ainsi, si l'année 2021 a été encore impactée par la crise sanitaire, la société a su opérer un redressement de son activité au second semestre. Malgré tout, sans les différents soutiens apportés à l'entreprise, le résultat de l'exercice aurait été négatif, sans pour autant mettre en cause sa viabilité. La société reste solide, avec un endettement mesuré, un niveau de trésorerie positif suffisant pour passer la crise, et un potentiel de développement inaltéré.

Les avenants 11 et 12 de la Convention de Délégation de service public pour l'exploitation de la plateforme aéroportuaire de Beauvais Tillé signés en 2021 ont pour conséquence respectivement :

Avenant 11 :

- La modification du plan pluriannuel d'investissement dont le contenu est défini à l'annexe 6 quater afin de prendre en compte l'annulation des travaux de réfection des chaussées aéronautiques pour un montant de 3.212.601,50 €, formant la nouvelle annexe 6 quinquies du contrat de Délégation de Service Public ;
- L'exonération de la redevance d'occupation domaniale public versée au SMABT au titre de l'année 2021,
- L'article 78 du Contrat est complété pour permettre en cas de retour à meilleure fortune, une restitution de 100% de l'excédent de rentabilité au-delà du TRI contractuel tel que défini à l'annexe 14 du contrat, au SMABT et ce, à échéance du contrat jusqu'au seuil de 4.876.689,30€ et 50% au-delà. L'annexe 18 est modifiée en conséquence.

Avenant 12 :

- L'annexe 15bis relative au « guide tarifaire 2016 – redevances aéronautiques » est remplacée par l'annexe 15 bis intitulée « Guide Tarifaire 2021/2022 ».

4. CCI DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

a) **Ressource fiscale**

✓ **Ressource courante :**

La ressource fiscale courante notifiée pour 2021 est de 41 811 608 €.

✓ **TACVAE de 2015 restant à percevoir :**

Pour rappel, le versement de la ressource fiscale de 2015 a été impacté par le non-acquittement par certaines CCI du prélèvement exceptionnel sur fonds de roulement tel que prévu au III de l'article 33 de la loi n 2014-1654 du 29/12/2014 de finances pour 2015.

Conformément aux préconisations de CCI France, ce différentiel a été constaté en créances auprès de l'État dans les comptes annuels arrêtés au 31/12/2015, et est provisionné pour risque de non-recouvrement.

Dans les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019, le montant restant à percevoir s'élevait à 546 216 € (provisionné à 100%).

Le montant est inchangé à la clôture des comptes de l'exercice 2021.

Pour rappel la CCI de Région Hauts de France a perçu une part du malus Bretagne (en lien avec la TACVAE de 2015) pour 577 009 €. Cette somme n'a pas été conformément à la préconisation du réseau portée en produit dans la mesure où un recours a été fait par la CCIR de Bretagne et est toujours en cours.

b) effets de la poursuite de la procédure de suppression de postes

Pour rappel, la contrainte budgétaire imposée aux CCI par les pouvoirs publics depuis 2014 génère une pression sans précédent sur les équilibres budgétaires des chambres à laquelle s'ajoute la trajectoire budgétaire annoncée par le Ministre de l'Économie et des Finances à savoir, une baisse de la ressource fiscale (hors fonds de péréquation), pour la région des Hauts-de-France, de 20M€ au titre des exercices 2018 et 2019, puis des prélèvements supplémentaires pour les années suivantes (et au cas présent pour l'exercice 2021).

A noter toutefois pour rappel une stabilisation en 2020 suite au déplafonnement de 100 M€ au niveau national.

En conséquence, l'Assemblée Générale du 27 septembre 2018 a approuvé la suppression de 121 postes budgétaires occupés au sein de l'ensemble des CCI Hauts-de-France.

Le Budget Exécuté 2021 de la CCI de Région Hauts de France traduit la poursuite de la mise en œuvre du plan de suppression de postes et notamment par rapport aux impacts financiers sur la provision CMAC (les CCI employeurs sont désormais leur propre « auto-assureur » concernant les indemnisations chômage).

c) impact lié à la transformation de la sas rubika en association loi 1901 :

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2021 de la CCI de Région Hauts de France, il a été voté la transformation de la société SAS RUBIKA en association Loi 1901.

Cette transformation en association (effet au 1^{er} août 2021) a eu pour conséquence la sortie de la valeur des titres de participation dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France pour la somme de 600 000 €.

d) REPRISE DE L'ASSOCIATION DE FORMATION STARTEVO :

Le 23 juillet 2021, la CCI de Région Hauts de France a signé un acte notarié afférent à la dévolution de l'association de STARTEVO avec pour date d'effet le 1^{er} juillet 2021.

A cette date, la CCI de Région Hauts de France a repris les actifs, passifs, droits et obligations dans le cadre de cette dévolution.

Les droits versés à la signature de l'acte se sont élevés à 2 377 995 €.

La situation nette de STARTEVO lors de la reprise dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France était de + 3 564 794 €.

e) TRAITEMENT DU REPORT DE TAXE D'APPRENTISSAGE (rta)

La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel (1) indique que les reports de taxe d'apprentissage restant disponibles ne doivent pas être utilisés au-delà de 4 mois de charges de fonctionnement.

(1) « Les reports de taxe d'apprentissage et de contribution supplémentaire à l'apprentissage constatés au 31 décembre 2019, excédant le tiers des charges de fonctionnement constatées de l'organisme au titre du dernier exercice clos, sont reversés à l'établissement France compétences. »

Le report de taxe d'apprentissage constaté au 31 décembre 2019 dans les comptes de la CCI de Région Hauts de France s'élève à 2 212 379 €

Compte tenu du fait que les charges de fonctionnement de l'apprentissage s'élèvent à 13 362 031 € et que 4 mois de charges de fonctionnement représentent par conséquent 4 454 010 €, le RTA est dévolu à la CCI de Région Hauts de France.

Ce montant a été porté dans les produits exceptionnels de l'exercice 2021.

f) CHAMPS CAPTANTS

Le projet d'aménagement des champs captants sur la zone de Lill'Aéroparc ne pouvant être mené à son terme, la provision pour risque initialement constituée a été reprise pour 2 076 314 €.

En contrepartie la valeur de la réserve foncière a été appréciée, ce qui a conduit à déprécier la valeur des terrains de 4 500 235 € en faisant une dotation aux provisions à la clôture de l'exercice.

Tout cela ayant été fait par rapport à une valeur probable de cession des terrains sur cette zone.

5. SAS CPLE

La CCI de région Hauts-de-France, Associé Unique, a constaté que les comptes de l'exercice 2020 ont fait ressortir que les capitaux propres – s'élevant à un montant de 119 293 euros - sont devenus inférieurs à la moitié du capital social (400 000 euros) du fait des pertes d'un montant de -263 911, 75 euros.

L'Associé unique a cependant décidé en date du 20 septembre 2021 de ne pas dissoudre de manière anticipée la Société et de poursuivre les activités de cette dernière.

Il a été acté que la Société doit reconstituer ses capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du montant du capital social au 31 décembre 2023 au plus tard.

III. EVENEMENTS POST-CLÔTURE**a) SOGAREL**

La SAS SOGAREL n'a plus aucune activité depuis 2020. Le Comité des Associés du 17 mai 2022 a décidé la liquidation et dissolution de la société. L'Assemblée Générale de la SAS du 30 juin 2022 délibérera en vue de cette décision.

b) CEM

La SAS CEM n'a plus aucune activité. Une Transmission Universelle de Patrimoine sera opérée au bénéfice de la CCI Hauts-de-France, son actionnaire unique, d'ici à la fin de l'année 2022.

c) SAGEB

Comme en 2020, l'activité de l'entreprise est restée impactée de manière directe par l'épidémie de COVID - 19 au moins sur le 1^{er} semestre 2021, et en partie en décembre 2021, sans toutefois conduire à de nouvelles fermetures de l'aéroport.

Les efforts d'indemnisations et de redevance domaniale du SMABT, les remboursements d'URSSAF liés au COVID-19, l'obtention d'une subvention par le fonds de solidarité combinés aux reprises de provisions permises par l'organisation des travaux de réfection des pistes et taxiways ont conduit globalement au redressement des comptes 2021. Ces mesures se sont accompagnées du maintien des efforts sur les coûts (réduction au minimum des intérim, renégociation des contrats, limitation des frais généraux et gel des investissements).

La SAGEB affiche un résultat d'exploitation bénéficiaire d'environ 1,9 M€ millions d'euros une fois prises en compte les différentes aides mises en place par l'Etat comme le fonds de solidarité (846 K€) et une reprise de provision du PGE validée par le SMABT (3,2 M€).

Les soutiens complémentaires en 2021 constituent un résultat exceptionnel de 3.269 K€ comprenant les remboursements d'URSSAF liés à la crise (1,4M€), l'annulation de la redevance domaniale au SMABT (0,8 M€) et une indemnisation complémentaire du SMABT (0,9 M€).

Dans ce contexte, la Société s'est adressée au Délégué du service public (SMABT) afin de faire valoir son droit à l'indemnisation sur les comptes 2021 basé comme en 2020 sur la théorie de l'imprévision, puisque sans les différents soutiens et malgré les actions de la société pour maîtriser ses coûts, l'activité reste encore impactée par la crise sanitaire et ses conséquences.

Le montant et la modalité de versement de l'indemnisation ne sont pas connus à la date de la clôture des comptes 2021.

L'évènement majeur survenu après la clôture de l'exercice concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et sur l'économie mondiale.

Au niveau de la Société, les événements induits pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement quantifiables, il est donc difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation en 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

d) CPLE

Le 27 janvier 2021, la SAS CPLE et l'associé unique ont signé une convention de trésorerie et moratoire. Elle suspend le paiement des créances dues par la SAS CPLE à la CCI de région Hauts-de-France pour un montant de 408 928.41 €.

Arrivé à échéance le 30 septembre 2021, la durée du moratoire a été prolongée jusqu'au 31 avril 2022 (par avenant en date du 27 septembre 2021).

Par décision de la CCI de Région Hauts-de-France la durée du moratoire est de nouveau prolongée d'un an.

e) Sur l'ensemble du périmètre

L'impact dans les comptes consolidés du groupe CCI de Région Hauts de France de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et les sanctions prises par de nombreux Etats contre cette dernière n'est pas de nature à identifier de difficultés majeures au moment de la rédaction de la présente annexe.

IV. EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Augmentation	Diminution	Cession	Redassement (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de	Autres mouvements	Solde
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement	156 032	-117 255							-38 776	1
Frais de constitution		103 573								103 573
Frais de premier établissement		13 582								13 582
Frais de recherche et de développement	504 888									504 888
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, i	9 607 674	-426 106	183 553		-4 623	253 580	541 681			10 153 757
Fonds commercial	76 225									76 225
Autres immobilisations incorporelles	6 948 741		6 635	-5 814 045			-354 191			782 140
Autres immobilisations incorporelles - Multi de fusion sur actifs incorporels							199 013			129 013
Immobilisations incorporelles en cours	291 220		234 787			-276 284				247 722
Total Immobilisations incorporelles	17 579 779	-428 108	424 975	-5 814 045	-4 623	-24 704	386 503		-38 776	12 081 000

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Dotation	Reprise	Cession	Redassement (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de	Autres mouvements	Solde
Amortissements/Provisions										
Amortissements des frais d'établissement	117 255	-103 573								13 682
Amortissements des frais de constitution		103 573								103 573
Amortissements des frais de recherche et développement	504 888									504 888
Amortissements des concessions et droits similaires, brevets	7 977 316		853 511		-4 626	-125	32 572			8 853 648
Amortissements des autres immobilisations corporelles	2 418 600	-317 025	44 021	-1 236 211			658 138			1 567 532
Amortissements du multi de fusion sur actifs incorporels		8 906					-800 281			-796 375
Total amortissements & provisions	11 018 068	-308 119	897 531	-1 236 211	-4 626	-125	-114 571			10 251 947

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Augmentatio	Diminution	Cession	Redassemen (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de	Autres mouvements	Solde
Immobilisations corporelles										
Terres	31 516 570			560 737						32 077 307
Terres en eau				6 381 431	173 701	-251 716				6 743 486
Terres à bâtir				8 007 512				339 386		8 378 545
Terres à bâtir - Ensemble immobilier administratif et commercial (A.B)				1 063 078		-80 261	332 488			5 622 292
Terres à bâtir - autres ensemble immobilier				3 255						3 255
Appareils et outillages de terrain	2 316 783		3 990				118 058		8 118	2 712 111
Constructions	172 746 025	-321 410 638							0	31 545 932
Bâti de bois				11 721 065	5 957	879 400	157 417			12 048 572
Bâti de bois - Ensembles immobiliers administratifs et commerciaux (A.B)				12 235 427		515 434				12 750 861
Bâti de bois - autres ensembles immobiliers				169 425 959	6 218	-775 446	1 352 136		180 612	170 281 569
Bâti de bois - autres ensembles immobiliers				62 447 231	2 133 971	-70 036	3 922 263	3 409 255		72 081 861
Installations industrielles, agencements, aménagements des constructions	52 525 335		967 189		-419 745	355 432	135 378		69 759	53 768 359
Constructions sur sol d'autrui	19 270 140	-17 549 871	151 709			97 533			0	2 059 212
Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui				57 000						57 000
Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui - Ensembles immobiliers administratifs (A.B)				123 742						123 742
Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui - Ensembles immobiliers administratifs (A.B)	36 953 023	-16 640 185	130 497	-105 161						1 441 821
Installations techniques, matériel et outillage industriels				15 292 908	169 195	597				15 452 699
Installations techniques spécialisées				76 772	7 855					78 626
Matériel radiotélé				2 627 041	33 653	-170 352		284 132		2 955 471
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels				127 137		-2 297				124 840
Autres immobilisations corporelles	307 060 819	-323 197 373					-11 599	-1 344 751	-5 728	7 318
Installations générales, agencements, aménagements divers				1 974 902	286 061	-9 253	-1 791 277	469 467	0 701	5 302 469
Matériel de transport				1 938 413	1 177 828	-170 033	-304 741	-4 706	4 851 708	10 451 928
Matériel de bureau et matériel informatique				8 465 136	270 035	-2 717	-10 755	670 709	5 210	10 451 928
Mobilier				3 487 778	543 104	-7 732		260 071		4 322 275
Emballages récupérables				1 132 209				27 795		1 159 999
Immobilisations liées à la constitution				14 736						14 736
Installations liées à la constitution - Bâtiments				127 496						127 496
Installations liées à la constitution - Équipements				1 648 781						1 648 781
Immobilisations liées à la constitution - Installation de bureaux, matériel et outillage industriels				674 902						674 902
Autres immobilisations liées à la constitution				337 211 119	2 673 985	-2 040 179	-317 225	77 692 439		265 825 214
Immobilisations corporelles en cours	28 740 080	-20 492 263	21 472 034				15 496 219			27 216 235
Immobilisations corporelles en cours - Bâtiments				10 426 854	274 693		-1 395 401			12 254 956
Immobilisations corporelles en cours - Équipements				1 142 820	1 772 256		-5 138 250			1 782 926
Immobilisations corporelles en cours - Constructions				6 229 209	273 495		1 150			7 202 454
Immobilisations corporelles en cours - Installations techniques, matériel et outillage industriels				1 255 438	1 174 781		-1 153 217			1 246 959
Autres immobilisations corporelles en cours				164 871	159 175					324 046
Total Immobilisations corporelles	821 243 547	-428 108	37 153 450	-4 202 448	-7 483 281	-16 658	6 167 031	21 715	235 508	853 546 772

6. STOCKS

	Brut	Dépréciations	Net
Stocks et en-cours			
Matières consommables	2 759		2 759
Matières consommables (ou groupe) D	60 913		60 913
Fournitures consommables - Combustibles	79 628		79 628
Fournitures consommables - Produits d'entretien	69 555		69 555
Fournitures consommables - Fournitures d'atelier et d'usine	362 068		362 068
Fournitures de magasin	80 065		80 065
Fournitures de bureau	3 793 294		3 793 294
Emballages à usage mixte			
Produits en cours	7 773 095		7 773 095
Produits en cours P2 / Activité agricole - Cycle court	5 250		5 250
Travaux en cours T1	27 341 003		27 341 003
Stocks de matières de récupération	15 985		15 985
Stocks de marchandises (ou groupe) A	2 633		2 633
Stocks de marchandises (ou groupe) B	1 250		1 250
Dépréciations des stocks de produits intermédiaires		6 373 760	-6 373 760
Total stocks et en-cours	39 587 437	6 373 760	33 213 677

	Brut	Dépréciations	Net
Stocks et en-cours			
Matières consommables	4 248 914		4 248 914
Emballages à usage mixte	35 046 676		35 046 676
Stocks de matières de récupération	13 146		13 146
Dépréciations des stocks de produits intermédiaires		1 905 273	-1 905 273
Total stocks et en-cours	39 308 736	1 905 273	37 403 463

7. CREANCES

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Variations	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassement (poste - poste)	Solde
Clients et comptes rattachés							
Clients et comptes rattachés		2 133 058	-251 142				1 881 916
Clients	39 793 505	-39 391 176	78 765	166 759			1 647 674
Clients - Ventes de biens ou de prestations de services		36 258 573	6 309 870	221 130	-1 030		42 788 552
Clients douteux ou litigieux	3 961 019	-506	-103 734	6 003			3 864 780
Clients - Produits non encore facturés	6 938 946	-6 241 279	971 836	-2 243			1 667 261
Clients - Factures à établir		5 511 604	-1 299 537	7 412 573			6 624 520
Clients - Intérêts courus		729 475	-476 925				252 550
Dépréciations des comptes de clients	-5 325 369			-142 605			-5 086 912
FAS - Comptes d'erreur IG FRCL	-1 19 695		-77 143				-77 143
Total clients et comptes rattachés	45 248 380	-52	5 151 745	2 663 626	-1 030		53 563 417

8. AUTRES CREANCES ET COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Variations	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassement (poste - poste)	Solde
Autres créances et comptes de régularisation actif							
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	181 880		-328 210	227 901	621		91 615
Fournisseurs - Créances pour emballages et matériel à rendre		1 006	-252	1			755
Autres actifs - Fournisseurs d'exploitation		4					4
Autres actifs - Fournisseurs d'immobilisations		1 613	-1 613				
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	284 357	-2 623	-30 153	-10 138			331 153
Personnel - Avances et acomptes		45 741	17 455	64			63 260
Personnel - Produits à recevoir	65 041	-57 593	482				7 929
Organismes sociaux - Produits à recevoir	862 056	-875 170	-7 700	-2 566			-23 482
Etat - Subventions d'investissement		2 542 050	4 921 647				7 153 736
Etat - Subventions d'exploitation		8 772 641	3 722 602				12 495 063
Etat - Avances sur subventions		-66 244	67 204				1 460
Créances sur l'Etat résultant de la suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de		22 660	-282 358				-239 758
Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux - Actif		36 540	-36 540	412			412
Etat - Impôts sur les bénéfices - Actif	22 118 055	-19 403 004	-1 224 128	-268 256			1 211 106
Impôt d'impôt d'actif	8 745 783		-295 950	-29 192			6 420 642
Impôt différé actif social		1 999					1 999
Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles		468 253	-271 373	26 465			223 335
TVA sur immobilisations		911 998	1 649 644				2 561 642
TVA transférée par d'autres entreprises		784 960	-86 401	938	47		699 473
TVA sur autres biens et services		195 219	83 961				279 580
Credit de TVA a reporter			1 966				1 966
Acomptes - Régime simplifié d'imposition		826 980	459 770	17 350	19		1 304 139
Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé		326 240	58 751				384 990
Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues			2 798				2 798
Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente - Actif		364 081	-239 064				114 967
Etat - Produits à recevoir			41 632				41 632
Groupe - Actif							1 059 647
Associés - Principal - Actif		3 468 244	-2 426 397				287 154
Activité agricole - Associés "Comptes bloqués" (principal) - Actif		567 154					567 154
Associés - Comptes courants - Actif	1 568 398	-3 873 998	1 945 000				-660 070
Caisse de péréquation des prix		-62 231	-19 943				-82 074
Créances sur cessions d'immobilisations	1 625 674		-1 071 232				4 542
Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement	62 231	62 231					124 462
Autres comptes débiteurs - Actif	7 420 322	-117 112	-1 448 730	-413 934			5 443 545
Produits à recevoir	11 669 585	-495 176	857 982	9 194			12 071 583
Comptes d'attente - Actif		42 428	343 479	2 119			388 036
Opérations de compensation - Débitteur			23				23
Différence de conversion - Actif	86 695		33	-82 695			39
Diminution des créances				4 816			4 816
Charges constatées d'avance	12 074 543		11 411 938	84 406	5		28 570 992
Comptes de répartition périodique des charges			-12 379				-12 379
Dépreciations des comptes du groupe et des associés - Comptes du groupe	247 933						247 933
Dépreciations des comptes du groupe et des associés - Comptes courants des associés	-450 000						-450 000
Dépreciations des comptes du groupe et des associés - Opérations faites en commun et en GIE	-660 705			660 705			
Dépreciations des comptes de débiteurs divers				-446 429			-446 429
Dépreciations des créances sur cessions d'immobilisations	-91 689						-91 689
Autres comptes débiteurs	-2 307 077						-2 308 040
Total autres créances et comptes de régularisation actif	62 798 368	-5 681 869	17 553 468	-238 165	701		74 481 540

AUTRES CREANCES & COMPTES DE REGUL

9. ECHÉANCES DES CRÉANCES

	Compte	Echéance < 1 an	Echéance N+1 à N+5	Echéance > 5 ans	Solde	
CREANCES	Echéances des créances					
	Echéances - Créances rattachées à des participations (groupe)	ECH_2671A000		10 921 500	10 921 500	
	Echéances - Créances rattachées à des participations (hors groupe)	ECH_2671B000	657 258			657 258
	Echéances - Prêts - Prêts au personnel	ECH_27420000	8 074	1 049 105	200 100	1 247 367
	Echéances - Prêts - Autres prêts	ECH_27420000	13 284	3 452 041		3 465 325
	Echéances - Dépôts et cautions (comptes courants)	ECH_27500000	55 502	250 000		305 502
	Echéances - Dépôts et cautions (comptes courants) - Dépôts	ECH_27510000	156 872		35 578	192 450
	Echéances - Dépôts et cautions (comptes courants) - Cautionnements	ECH_27550000	43 567		582	44 149
	Echéances - Autres créances remboursables - Garanties diverses	ECH_27610000		652 267		652 267
	Echéances - Intérêts courus sur prêts	ECH_27690000	1 629			1 629
	Echéances - Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commandes	ECH_40510000	51 635			51 635
	Echéances - Fournisseurs - Créances pour emballages et matériel à rendre	ECH_40560000	205			205
	Echéances - Autres actifs - Fournisseurs d'exploitation	ECH_40570000	4			4
	Echéances - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avantages encaissés	ECH_40580000	221 150			221 150
	Echéances - Clients	ECH_41100000	5 149 467			5 149 467
	Echéances - Clients - Ventes de biens ou de prestations de services	ECH_41110000	42 268 552			42 268 552
	Echéances - Clients - Douane ou dougler	ECH_41120000	2 287 235	71 545		2 358 780
	Echéances - Clients - Produits non encore facturés	ECH_41130000	1 774 577			1 774 577
	Echéances - Clients - Factures à établir	ECH_41140000	6 050 535			6 050 535
	Echéances - Clients - Intérêts courus	ECH_41180000	252 550			252 550
	Echéances - Personnel - Avances et acomptes	ECH_42500000	63 209			63 209
	Echéances - Personnel - Produits à recevoir	ECH_42510000	7 919			7 919
	Echéances - Organismes sociaux - Produits à recevoir	ECH_42810000	-23 482			-23 482
	Echéances - Etat - Subventions d'investissement	ECH_44110000	7 164 705			7 164 705
	Echéances - Etat - Subventions d'exploitation	ECH_44120000	12 495 061			12 495 061
	Echéances - Etat - Avances sur subventions	ECH_44130000	1 463			1 463
	Echéances - Créances sur l'Etat résultant de la suppression de la table de dérogation d'impôt mais en matière de	ECH_44130000	-210 756			-210 756
	Echéances - Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux - Actif	ECH_44190000	412			412
	Echéances - Etat - Impôts sur les bénéfices - Actif	ECH_4414A000	1 211 106			1 211 106
	Echéances - Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles	ECH_44150000	1 899			1 899
	Echéances - Taxation immobilière	ECH_44160000	223 275			223 275
	Echéances - Taxation sur les bénéfices et autres entreprises	ECH_44160000	2 561 912			2 561 912
	Echéances - TVA sur quincailleries et services	ECH_44160000	699 474			699 474
	Echéances - Cédant de TVA à répartir	ECH_44160000	275 580			275 580
	Echéances - Assurances - Régime simplifié d'indemnité	ECH_44160000	1 900			1 900
	Echéances - Recouvrement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé	ECH_44160000	1 304 159			1 304 159
	Echéances - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non présentées	ECH_44160000	544 600			544 600
	Echéances - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente - Actif	ECH_44160000	7 792			7 792
	Echéances - Etat - Produits à recevoir	ECH_44170000	114 667			114 667
	Echéances - Circuits - Actif	ECH_45100000	41 204			41 204
	Echéances - Associations - Principal - Actif	ECH_45110000	689 247	700 000	1 845 000	3 234 247
	Echéances - Acteurs agricoles - Associations "Comptes bloqués" (principal) - Actif	ECH_45120000	382 154			382 154
	Echéances - Associations - Intérêts courus - Actif	ECH_45130000	2 798			2 798
	Echéances - Gérer les opérations d'immobilisations	ECH_46200000	4 552			4 552
	Echéances - Autres comptes débiteurs - Actif	ECH_46200000	4 170 625	1 249 247		5 419 872
Echéances - Produits à recevoir	ECH_42870000	12 072 583			12 072 583	
Echéances - Charges constatées d'avance	ECH_48200000	16 676 214	8 394 663		25 070 877	
Total échéances actif		122 298 962	14 565 952	18 248 524	155 113 438	

10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Augmentation	Diminution	Cession	Redassement (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres mouvements	Solde
Comptes de régularisation actif										
Impôt différé actif	8 745 783						-29 192		-285 956	8 420 641
Impôt différé actif social							84 496	5	11 411 933	23 570 962
Charges constatées d'avance	12 074 543								-12 379	-12 379
Comptes de répartition périodique des charges										
Total comptes de régularisation actif	20 820 326						55 305	5	11 103 610	31 979 245

11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Augmentation	Diminution	Cession	Redassement (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres mouvements	Solde
Valeurs mobilières de placement										
Actions	10 576	-10 576								0
Actions - Titres non cotés		10 576					932 785			943 361
Bons du Trésor et bons de caisse à court terme	1 966 270						614		1 769 038	3 735 923
Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées	52 232 784	-50 421 572						-63 179		1 747 033
Autres valeurs mobilières		49 505 283					200 000		-21 520 164	28 190 199
Bons de souscription		856 289					2 692		-32 735	826 246
Total valeurs mobilières de placement	64 775 630	-50 825 863					1 136 132		-19 832 000	45 053 900

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Dotation	Diminution	Cession	Redassement (poste - poste)	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres mouvements	Solde
Dépréciations										
Total dépréciations										

12. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (PART-GROUPE)

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Autres fonds propres	Autres	Capitaux propres (Part groupe)
Situation à la clôture N-2								
Affectation du résultat n-1			13 000 048	-28 101 785			15 147 227	45 491
Variation de capital			300 000					300 000
Mouvements sur les réserves			-452 961					-3 412 975
Résultat				20 787 505				20 787 505
Réévaluations								
Ecart de conversion								
Variations de périmètre			2 559 306	257 154			272 483	3 088 943
Autres mouvements	0		269 065				-0	6 791 201
Situation à la clôture N-1	153 171 443		101 904 294	21 044 659	41 340		150 137 396	445 165 370
Affectation du résultat n-1			4 373 330	-20 822 542			16 369 829	-79 383
Variation de capital			6 100 660					6 100 660
Mouvements sur les réserves			5 504 956			112 588		757 669
Résultat				-3 790 416				-3 790 416
Réévaluations								
Ecart de conversion	-3 985				-61 480			-65 465
Variations de périmètre			-6 833 952	-108 743			-2 009 576	-8 706 741
Autres mouvements			32 732				-32 732	0
Situation à la clôture N	153 167 458		111 625 770	-3 790 416	-20 140	112 588	164 429 641	439 547 877

13. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (PART-MINORITAIRE)

	Ouverture	Entrée de périmètre	Mouvements de périmètre	Sortie de périmètre	Clôture
Capitaux propres Part-minoritaire	26 498 154	263	4 651 550		27 983 117
0001 SOGAREL	1 296 145				1 268 055
0002 CEPI MANAGEMENT					
0003 SEPD	25 038 091		4 660 590		26 562 705
0004 CEM					
0006 CREIMMO					
0007 SCI GRAND HAINAUT			1 076		1 086
0008 SPD					-0
0009 SAGEB					
0010 TRANSPORT PARIS BEAUVAIS					0
0011 ISARIENNE D IMMOBILIER D ENTREPRISE					-0
0012 ISARIENNE D EDITIONS	9 046		-9 046		
0013 ATTRACTIVE VALENCIENNES					
0014 ECOLE DE LA 2EME CHANCE					
0015 GROUPE SUP DE CO AMIENS PICARDIE					
0016 INTERFOR					
0017 RUBIKA CANADA					
0018 RUBIKA INDIA		263			213
0019 RUBIKA ASSOCIATION					
1101 GRAND LILLE EXPANSION					0
1102 GRAND HAINAUT EXPANSION					-0
1103 COTE D OPALE EXPANSION					
1104 SCI NORBERT SEGARD (HE I)					0
1105 SEMAT				0	0
3100 ARTOIS INVESTISSEMENT	134 090				131 398
3400 CPLE					
3401 WTC SAS					
3412 SCI FLANDRE INTERIEURE	19 711				19 660
3414 SCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	1 071		-1 070		
3415 SCI IMMARTOIS					

14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A-nouveau	Correction d'ouverture	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non utilisée	reclassemen poste - poste	Variations de périmètre	de car de chang	Autres mouvements	Solde
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES										
Provisions pour risques										
Provisions pour risques		261 333	25 424	-95 027			59 875			251 606
Provisions pour litiges	1 097 729		1 106 659		-268 033		50 000			1 936 355
Provisions pour garanties données aux clients										
Provisions pour pertes sur marchés à terme										
Provisions pour amendes et pénalités										
Provisions pour pertes de change	86 695		33				-81 879		-0	4 849
Provisions pour pertes sur contrats		889 159	43 614	-494 306						438 467
Autres provisions pour risques	7 270 198	-1 150 492	550 297	783 081	-4 311 900		-85 492			3 055 631
Total provisions pour risques	8 454 621		1 726 027	193 748	-4 579 933		-57 496		-0	5 736 968
Provisions pour charges										
Provisions pour pensions et obligations similaires	38 826 750		735 678	-4 080	-1 317 464		167 183			38 408 067
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	15 060 783		4 058 579	-1 318 048	-3 525 769					14 274 545
Autres provisions pour charges	12 766 867	-163 568	3 114 191	-2 542 244	-266 086					12 909 160
Provisions pour remises en état		163 568		-18 429						145 149
Provisions sur écarts d'acquisition négatifs	120 403									120 403
Total provisions pour charges	66 774 804		7 908 448	-3 882 791	-5 110 319		167 183			65 857 324

15. METHODE RETENUE POUR LA COMPTABILISATION DES PROVISIONS LIEES AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

a) Pour CEPI Management

Allocations de fin de carrière :

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux de rotation : 5.3 %
- Taux d'inflation : 1.5 %
- Taux d'actualisation : 1.3 %
- Age de départ : 65 ans

b) Pour la SEPD

Le montant mentionné en engagements sociaux est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

La méthodologie est différente suivant la nature des avantages à long terme accordés aux salariés : Allocations Complémentaires Amiante, Indemnités de Fin de Carrière, Médaille du Travail et Pénibilité.

Provisions pour Allocations Amiante

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode des droits acquis
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux de rotation : Table en fonction de l'âge
- Taux de progression future des salaires : 3,5 %
- Taux d'actualisation : Courbe des taux Bloomberg (taux moyen : 0,45 %)
- Convention collective : Convention Collective Nationale Unifiée des Ports et Manutention
- Age de départ : 60 ans pour les bénéficiaires du dispositif amiante

Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode des unités de crédit projetées
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux de turnover : Table en fonction de l'âge
- Taux d'inflation : 2 %
- Taux de progression future des salaires : 2,4 % + évolution du SBMH
- Taux d'actualisation : Courbe des taux Bloomberg (taux moyen : 0.85 %)
- Convention collective : Convention Collective Nationale Unifiée des Ports et Manutention
- Age de départ : Age taux plein

Provisions pour Médailles du Travail

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode des unités de crédit projetées
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux de turnover : Table en fonction de l'âge
- Taux d'inflation : 2 %
- Taux de progression future des salaires : 2,4 % + évolution du SBMH
- Taux d'actualisation : Courbe des taux Bloomberg (taux moyen : 0,55 %)
- Convention collective : Convention Collective Nationale Unifiée des Ports et Manutention
- Age de départ : Retraite à taux plein ou anticipation pour les salariés bénéficiant du dispositif amiante et pénibilité

Provisions pour Pénibilité

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode des unités de crédit projetées
- Table de mortalité : TGH05/TGF05
- Taux de turnover : Groupe fermé
- Taux de progression future des salaires : 2,70 %
- Taux d'actualisation : 0,90 %
- Convention collective : Convention Collective Nationale Unifiée des Ports et Manutention
- Age de départ : 60 ans pour les bénéficiaires du dispositif amiante et 60 ans + décalage tel que prévu par la loi de réforme des retraites 2010/2011

c) Pour SAGEB

Provision pour médaille du travail :

Les engagements pour médaille du travail sont provisionnés en comptabilité en conformité aux règlements sur les passifs définis par le Plan Comptable Général (PCG art. 321-2 s.). Leur montant au 31 décembre 2021 est de 82 K€.

d) Pour la CCIR Hauts-de-France :

Concernent le personnel des services industriels et commerciaux (qui ne sont pas externalisés par un contrat d'assurance, repris dans les engagements hors bilan).

Allocations d'ancienneté

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2004-05 du 25 mars 2004, il est obligatoire de provisionner les allocations d'ancienneté.

Allocation d'ancienneté prévue par le statut du personnel administratif des CCI pour les agents titulaires (art 22) à partir de 20 ans au service des compagnies consulaires.

Les paramètres pris en compte pour le calcul de ces allocations sont :

- Droits des salariés calculés sur la base de :
 - o 20 ans d'ancienneté : 345 points
 - o 25 ans d'ancienneté : 370 points
 - o 30 ans d'ancienneté : 405 points
 - o 35 ans d'ancienneté : 420 points
 - o 40ans d'ancienneté : 420 points
 - o Valeur du point : 4.666 euros
- Âge de départ à la retraite : 62 ans
- Probabilité de vie au terme : Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge
- Probabilité d'être présent dans la société au terme : Taux de rotation du personnel de 6 %
- Évolutions des salaires :1,5 %
- Charges sociales patronales : 64,5 %
- Taux d'actualisation : 0,98 %

Allocations de fin de carrière

Les droits acquis par les agents au titre de l'allocation de fin de carrière (art 24) sont provisionnés en tenant compte des salariés présents à la fin de l'exercice, calculés en fonction de l'âge, de l'ancienneté.

Ces allocations concernent le personnel des services industriels et commerciaux (ports, aérodromes, aménagements, Artois expo).

Pour mémoire, les allocations d'ancienneté et de fin de carrière de la CCIR Hauts de France sont externalisées chez un assureur. Le montant de ces engagements est indiqué ci-après dans la partie « engagements hors bilan ».

Les paramètres pris en compte pour le calcul de ces allocations sont :

- Âge de départ à la retraite : 62 ans
- Probabilité de vie au terme : Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge
- Probabilité d'être présent dans la société au terme : Taux de rotation du personnel de 6 %
- Évolutions des salaires : 1.50 %
- Charges sociales patronales : 64,5 %
- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de rendement financier : 1,6 %

e) Pour l'Ecole de la 2^{ème} chance

L'indemnité de départ en retraite prend compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation de 0.42 %
- Taux de turnover de 9.57 %
- Revalorisation des salaires de 2 %
- Age moyen de départ en retraite de 65 ans

f) Pour le Groupe Sup de Co Amiens Picardie

L'indemnité de départ en retraite prend compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation de 1 %

- Revalorisation des salaires de 0 %
- Age moyen de départ en retraite de 65 ans
- Conditions de départ de l'accord d'entreprise de l'ESC Amiens

g) Pour INTERFOR

Montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite en tenant compte d'un pourcentage de probabilités de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, calculé d'après l'âge actuel du salariés et son ancienneté dans la structure.

h) Pour le CPLE

Allocations de fin de carrière :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.45 %
- Taux de progression des salaires : 1.50 %
- Taux des charges sociales : 25 %

16. PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN

	2021	2020
SEPD	4 379 760 €	3 493 218 €
SCI DU GRAND HAINAUT	1 142 604 €	1 294 104 €
SAGEB	1 463 404 €	2 792 251 €
CCIR	9 249 217 €	9 451 188 €
Total PGE	16 237 006 €	17 032 781 €

17. DETTES

	A-nouveau	Correction	Variation	Variations de	Ecart de	Redressement	Solde
	d'ouverture			périmètre	change	(poste - poste)	
Fournisseurs et comptes rattachés							
Fournisseurs et comptes rattachés		235 902	85 413				321 314
Fournisseurs	13 690 376	-235 902	12 940 832	42 829	-41		26 446 254
Fournisseurs - Factures non parvenues		1 550 479	2 034 776				3 645 253
Factures non parvenues - Fournisseurs	6 482 456	-1 550 479	895 871	67 422		-41 236	5 834 035
Factures non parvenues - Fournisseurs - Intérêts courus	122 238		63 371				185 609
Total fournisseurs et comptes rattachés	20 275 029		16 088 363	110 351	-41	-41 236	36 432 466

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2021

	A-nouveau	Correction	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Redressement (poste - postal)	Solde
	d'ouverture						
Autres dettes et comptes de régularisation							
Fournisseurs d'immobilisations	4 504 225		-2 781 442	171 809	32		1 684 676
Factures non parvenues - Fournisseurs d'immobilisations	408 046		-272 413				135 633
Clients créditeurs				2 090 437			2 090 437
Clients - Avances et comptes reçus sur commandes	106 424		27 661	54 921	588		189 074
Clients - Autres avoirs		387 324	-166 246				221 078
Rebais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	3 474 197	-387 377	-397 071	-1 973 225			715 525
Personnel - Rémunérations dues	336 696	-240 677	-164 559	105 719	165		37 336
Comités d'entreprises, d'établissement, ...		231 375	-171 242				60 133
Participation des salariés aux résultats	-8 194		8 194				
Personnel - Oppositions	11 975 816	-11 541 604	-219 086	-211 625			3 471
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer		8 315 748	139 935	453 870	430		9 129 483
Personnel - Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		716 189	-611 607				104 581
Personnel - Autres charges à payer		2 501 667	420 960				2 940 567
Sécurité sociale	12 883 011	-11 903 664	1 261 184	-21 245			2 338 986
Mutualité sociale agricole		5 099	-963				4 136
Autres organismes sociaux		5 137 942	-588 831	67 626			4 616 697
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer		4 017 746	41 572	138 026			4 297 344
Organismes sociaux - Autres charges à payer		1 257 706	145 182				1 413 889
Contributions, impôts et taxes recourus pour le compte de l'Etat	351 407	-313 766	-10 223	-4 857	105		12 672
Contributions, impôts et taxes recourus pour le compte de l'Etat - Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)		332 906	14 783	10 366			426 055
Contributions, impôts et taxes recourus pour le compte de l'Etat - Retenues et prélèvements sur les distributions			-206	371	-64		99
Etat - Impôts sur les bénéfices - Passif	11 136 627	-9 678 523	-775 626	-68 017	-5 063		678 397
Impôt différé passif	2 631		-9 418				-2 586
Impôt différé passif social							
TVA à décaisser		977 389	-575 540	113 003			515 252
TVA collectée		729 606	-341 564	-21 819		47	366 350
TVA récupérée d'avance		-4 309					-4 309
Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir		178 697	108 507	67 475			304 679
Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente - Passif		70 226	9 476				79 703
Autres impôts, taxes et versements assimilés		1 263 938	-31 475	97 186			1 329 649
Charges fiscales sur congés à payer		331 635	1 062	7 503			349 201
Etat - Charges à payer		1 696 603	143 126	9 257			2 048 986
Autres comptes créditeurs - Passif	10 657 119	-831 257	-289 948	293 023			9 028 927
Charges à payer	-4 575 404	321 428	-65 338		-2 813		3 541 649
Comptes d'attente - Passif		1 825	-1 825				255 540
Différences de conversion - Passif		102 608 893	-19 418	348 788	485 351	19 125	103 378 740
Produits constatés d'avance			79 418	75 309			154 727
Produits constatés d'avance sur jetons émis		-101 435		-424 240			-525 725
IAS - Compte d'erreur IIG CECO							
Total autres dettes et comptes de régularisation	162 892 964	-5 679 371	-5 970 514	1 676 676	-7 550	15 125	152 927 330

18. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A-nouveau	Correction	Variation	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Ecart de change	Redressement (poste - poste)	Solde
	d'ouverture								
Emprunts et dettes financières									
Emprunts auprès des établissements de crédit	97 725 581	-63 748 037	2 780 537	-2 803 909	19 431	1 234			28 975 167
Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts fondés	68 423 732		1 009 616	-6 671 835	2 595 341				65 356 856
Emprunts auprès des établissements de crédit - Autres emprunts à moyen et long terme	195 232		74 090	-32 879					236 352
Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts à court terme	129 134		134 000	-14 612					248 522
Dépôts et cautionnements reçus	4 979 128	-4 725 172	32 308	51 159	-16 112	-3 250			315 062
Dépôts et cautionnements reçus - Dépôts		3 763 853	-51 243	657 778	-307 199	20 050			4 093 188
Dépôts et cautionnements reçus - Cautionnements		964 319	88 107	-19 484	81 211	3 496			1 067 663
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	1 430 894	-1 430 984			-145 237				2 417 251
Autres emprunts et dettes assimilées - Autres dettes	1 285 465	1 430 984							97 629
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	89 359		7 633			787			47
Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées	3		44						452 073
Dettes rattachées à des participations (groupe)					-434 707	861 444	25 336		
Dettes rattachées à des sociétés en participation	1 409 220	-1 409 220							1 409 220
Dettes rattachées à des sociétés en participation - Principal		1 409 220							-4 621
Personnel - Dépôts		-2 550	-2 071						41 883
Groupe - Passif			673 535						13 593 831
Associés - Principal - Passif		12 920 296							2 353 620
Activité agricole - Associés "Comptes bloqués" (principal) - Passif		2 353 820							1 112
Associés - Intérêts courus - Passif			-9 206			10 874	143		-15 805 549
Associés - Comptes courants - Passif	132 000	-15 274 116	-612 293			-49 857	-254		15 041 845
Comptes en monnaie nationale - Passif		9 832 580	5 200 255						-230 776
Intérêts courus à payer		-167 574	-33 251						
Comptes bancaires courants	12 141 809	-12 141 789	-20						-0
Intérêts courus sur concours bancaires courants			0						
Total Emprunts et dettes financières	119 093 889	-2 479 334	5 254 984	-4 805 198	-10 499 975	3 536 061	29 857		119 740 682

19. DETTES EN CREDIT-BAIL

Néant



20. Echéancier des dettes

	Compte	Echéance < 1 an	Echéance N+1 à N+5	Echéance > 5 ans	Solde
Echéancier des dettes					
Echéances - Emprunts auprès des établissements de crédit	F0H_15400000	9 711 615	6 987 837	12 225 701	28 925 153
Echéances - Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts financiers	E0H_16412000	7 060 737	24 610 171	33 655 058	65 325 966
Echéances - Emprunts auprès des établissements de crédit - Autres emprunts à moyen et long terme	F0H_16423000	47 975	75 265	113 161	236 399
Echéances - Emprunts auprès des établissements de crédit - Emprunts à court terme	L0H_15430000	9 482	225 972	1 057 482	246 513
Echéances - Dépôts et cautions reçus	E0H_16500000	1 250	218 562		315 052
Echéances - Dépôts et cautions reçus - Dépôts	E0H_16510000	4 142 128	2 350		4 141 441
Echéances - Dépôts et cautions reçus - Cautionnements	E0H_16550000	1 027 069			1 057 069
Echéances - Emprunts et dettes assortis de conditions particulières - Emissions de titres participatifs	E0H_16710000	-1 243 254	68 620	1 172 254	0
Echéances - Emprunts et dettes assortis de conditions particulières - Avances conditionnées de l'Etat	F0H_16740000	112 588			112 588
Echéances - Autres emprunts et dettes assimilés - Autres dettes	F0H_16530000	1 407 530	59 620	1 623 000	2 467 151
Echéances - Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	E0H_16860000	97 823			97 823
Echéances - Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	L0H_16830000	47			47
Echéances - Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilés	E0H_17100000	452 073			452 073
Echéances - Dettes rattachées à des participations (groupe)	E0H_17210000	1 420 220			1 420 220
Echéances - Dettes rattachées à des sociétés en participation - Principal	E0H_40100000	29 877 661			29 877 661
Echéances - Fournisseurs	F0H_40450000	1 884 675			1 884 675
Echéances - Fournisseurs d'immobilisations	E0H_40600000	3 909 843			3 909 843
Echéances - Fournisseurs - Factures non parvenues	E0H_40610000	6 176 565			6 176 565
Echéances - Factures non parvenues - Fournisseurs	E0H_40540000	135 613			135 614
Echéances - Factures non parvenues - Fournisseurs d'immobilisations	E0H_40650000	135 690			135 690
Echéances - Factures non parvenues - Fournisseurs - Intérêts courus	E0H_41900000	2 050 417			2 050 417
Echéances - Clients créditeurs	E0H_41910000	181 424			181 424
Echéances - Clients - Arvances et acomptes reçus sur commandes	F0H_41920000	221 178			221 178
Echéances - Clients - Autres avoirs	F0H_41930000	716 525			716 525
Echéances - Retenues, remises, ristournes à accorder sur autres avoirs à établir	F0H_42100000	37 936			37 936
Echéances - Personnel - Rémunérations dues	E0H_42200000	60 133			60 133
Echéances - Comptes d'entreprises, d'établissement, ...	E0H_42600000	-4 621			-4 621
Echéances - Personnel - Dépôts	E0H_42700000	3 471			3 471
Echéances - Personnel - Oppositions	E0H_42820000	9 509 483			9 509 483
Echéances - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	F0H_42840000	104 581			104 581
Echéances - Personnel - Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	L0H_42950000	2 940 557			2 940 557
Echéances - Personnel - Autres charges à payer	E0H_43100000	2 133 566			2 133 566
Echéances - Sécurité sociale	F0H_43110000	4 756			4 756
Echéances - Mutualité sociale agricole	E0H_43710000	4 015 697			4 015 697
Echéances - Autres organismes sociaux	E0H_43820000	4 737 244			4 737 244
Echéances - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer	E0H_43830000	1 413 889			1 413 889
Echéances - Organismes sociaux - Autres charges à payer	E0H_44200000	12 672			12 672
Echéances - Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	E0H_44210000	408 013			408 013
Echéances - Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat - Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	E0H_44220000	59			59
Echéances - Etat - Impôts sur les bénéfices - Passif	E0H_44400000	608 337			608 337
Echéances - TVA à décaisser	E0H_44551000	315 362			315 362
Echéances - TVA collectée	E0H_44571000	366 350			366 350
Echéances - TVA récupérée d'avance	E0H_44584000	-4 359			-4 359
Echéances - Vases sur le chiffre d'affaires sur factures à établir	E0H_44587000	304 663			304 663
Echéances - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser en attente - Passif	E0H_44589000	79 723			79 723
Echéances - Autres impôts, taxes et versements assimilés	F0H_44700000	1 329 649			1 329 649
Echéances - Charges fiscales sur congés à payer	E0H_44820000	340 761			340 761
Echéances - Etat - Charges à payer	F0H_44830000	2 048 786			2 048 786
Echéances - Groupe - Passif	E0H_45100000	41 823			41 823
Echéances - Associés - Principal - Passif	E0H_45510000	1 245 000	1 400 000	10 843 831	13 488 831
Echéances - Associés agricoles - Associés "Comptes bloqués" (principal) - Passif	E0H_45520000	132 009	634 000	1 587 820	2 353 829
Echéances - Associés - Intérêts courus - Passif	E0H_45540000	1 111			1 111
Echéances - Associés - Comptes courants - Passif	E0H_45550000	68 102	216 000	574 000	858 102
Echéances - Autres comptes créditeurs - Passif	E0H_45700000	9 628 937			9 628 937
Echéances - Charges à payer	E0H_46800000	3 643 649			3 643 649
Echéances - Produits constatés d'avance	F0H_43700000	14 756 704	381 535	267 039	15 405 278
Echéances - Produits constatés d'avance sur jeons émis	E0H_48710000	254 727			254 727
Echéances - Comptes en monnaie nationale - Passif	E0H_48120000	15 641 846			15 641 846
Echéances - Intérêts courus à payer	E0H_51810000	-769 776			-769 776
Echéances - Intérêts courus sur exercices budgétaires viciés	E0H_52380000	0			0
Total		145 325 342	35 104 451	62 307 830	242 737 623

21. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	A-nouveau	Correction	Augmentation	Diminution	Cession	Reclassement (poste - poste)	Variations périmètre	Ecart de	Autres mouvements	Solde
	d'ouverture									
Comptes de régularisation passif										
Impôt différé passif	2 831								-5 418	-2 587
Impôt différé passif social										
Différences de conversion - Passif	1 825						-1 825			
Produits constatés d'avance	102 608 893	-79 418				15 125	485 351	348 788	103 378 740	
Produits constatés d'avance sur jetons émis		79 418						75 309	154 727	
Total comptes de régularisation passif	102 613 549					15 125	483 527	418 679	103 530 879	

22. TABLEAU DE SUIVI DES IMPOTS DIFFERES

	A-nouveau		Variation		Clôture		En Euros
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt	
	Taux d'impôt société						
							25,00%
							25,00%
Comptes sociaux							
Impôts	35 113 913	8 775 647	-1 527 770	-366 815	33 635 331	8 408 833	
Retraitements	66 316	6 885	30 046	7 512	57 586	14 397	
Frais d'établissement	38 776		30 916	7 729	30 916	7 729	
Option relative aux engagements de retraite et avantages similaires	27 540	6 885	-870	-218	26 670	6 668	
Cumul des données	35 180 229	8 782 532	-1 497 724	-359 303	33 692 917	8 423 229	
Eliminations réciproques							
Eliminations réciproques affectant le résultat	-198 718	-39 580	158 321	39 580	-40 397		
Dépréciations des créances et des provisions internes	-158 321	-39 580	158 321	39 580			
Dépréciations des titres de participation consolidés	-40 397				-40 397		
Nettage des impôts différés							
Ecarts d'acquisition							
Eliminations de titres et répartition des capitaux							
Comptes consolidés	34 981 511	8 742 952	-1 339 403	-319 723	33 652 520	8 423 229	

IV. EXPLICATIONS DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUIT FISCAL DE LA CCIR DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

TACFE :	31 533 878 €
TACVAE :	10 135 167 €
Rôle Complémentaire sur exercices antérieurs :	142 563 €
TOTAL de la Taxe pour Frais de Chambre :	41 811 608 €

2. REPARTITION DU CA & SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR ENTITE

	2021	2020
0001 - SOGAREL		115 836
0002 - CEPI MANAGEMENT	2 484 631	1 293 450
0003 - SEPD	92 806 168	84 971 958
0004 - CEM	144 024	1 329 075
0005 - RUBIKA SAS		8 504 869
0007 - SCI GRAND HAINAUT	4 618 688	3 482 848
0009 - SAGEB	21 721 785	14 689 833
0010 - TRANSPORT PARIS BEAUVAIS	123 974	124 235
0012 - ISARIENNE D EDITIONS	6 311	12 926
0013 - ATTRACTIVE VALENCIENNES	15 333	
0014 - ECOLE DE LA 2EME CHANCE	3 044 490	2 813 894
0015 - GROUPE SUP DE CO AMIENS PICARDIE	3 620 718	3 278 065
0016 - INTERFOR	7 552 327	6 456 324
0017 - RUBIKA CANADA	924 984	
0018 - RUBIKA INDIA	923	
0019 - RUBIKA ASSOCIATION	-206 679	
1000 - CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE	129 577 735	130 015 752
3400 - CPLE	553 486	470 303
3401 - WTC SAS	118 905	57 734
3402 - CCI EVENTS		154 076
3412 - SCI FLANDRE INTERIEURE	121 111	138 738
3414 - SCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	921 893	827 928
3415 - SCI IMMARTOIS	733 072	656 122
Total général	268 883 877	259 393 967

3. CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel (1)	130 142 145	127 995 831
Salaires et traitements	85 656 684	83 806 102
Charges sociales	44 373 538	43 418 382
Participation des salariés	111 924	771 347

4. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 213 920	40 129 794
68111000000 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	899 412	1 858 969
68112000000 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	14 791 290	14 032 018
68150000000 Dotations aux provisions d'exploitation	7 784 091	6 769 978
68170000000 Dotations pour dépréciations des actifs circulants	51 481	
68173000000 Dotations pour dépréciations des actifs circulants - Stocks et en-cours	4 557 742	361 259
68174000000 Dotations pour dépréciations des actifs circulants - Créances	1 129 904	17 107 571

5. RESULTAT FINANCIER

	31/12/2021	31/12/2020
Charges et produits financiers	-18 986 560	-5 939 409
Produits financiers	-245 593	10 913
Produits financiers de participation	569 020	617 383
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 595	114 422
Autres intérêts et produits assimilés	285 920	690 380
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	-1 105 488	-1 414 117
Différences positives de change	-110	185
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	2 471	2 660
Charges financières	18 740 968	5 950 322
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 601 883	1 057 844
Intérêts et charges assimilés	2 137 834	4 892 452
Différences négatives de change	1 251	26
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

6. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2021	31/12/2020
Charges et produits exceptionnels	13 309 231	10 300 351
Produits exceptionnels	28 401 796	22 628 074
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 170 626	3 921 692
Produits exceptionnels sur opérations de capital	18 709 432	13 751 005
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	3 521 739	4 955 377
Charges exceptionnelles	15 092 566	12 327 722
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 544 731	2 063 201
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	10 498 960	6 833 699
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 048 876	3 430 823

7. REPARTITION DU RESULTAT NET PAR ENTITE**a) Part du groupe**

	2021	2020
0001 - SOGAREL	-54 527 €	7 359 €
0002 - CEPI MANAGEMENT	143 180 €	-122 066 €
0003 - SEPD	-14 386 479 €	6 779 177 €
0004 - CEM	2 325 €	653 277 €
0005 - RUBIKA SAS		125 383 €
0006 - CREIMMO	43 108 €	-20 967 €
0007 - SCI GRAND HAINAUT	267 146 €	462 736 €
0008 - SPD	1 562 671 €	0 €
0009 - SAGEB	2 212 310 €	-2 846 950 €
0010 - TRANSPORT PARIS BEAUVAIS	611 984 €	-380 550 €
0011 - ISARIENNE D IMMOBILIER D ENTREPRISE	24 298 €	-43 676 €
0012 - ISARIENNE D EDITIONS	-43 247 €	49 €
0013 - ATTRACTIVE VALENCIENNES	-59 197 €	-65 464 €
0014 - ECOLE DE LA 2EME CHANCE	79 273 €	21 795 €
0015 - GROUPE SUP DE CO AMIENS PICARDIE	313 525 €	211 562 €
0016 - INTERFOR	1 547 725 €	1 948 555 €
0017 - RUBIKA CANADA	180 484 €	
0018 - RUBIKA INDIA	-8 200 €	
0019 - RUBIKA ASSOCIATION	-400 000 €	
1000 - CCI DE REGION HAUTS DE FRANCE	3 753 799 €	13 956 237 €
1101 - GRAND LILLE EXPANSION	25 799 €	-27 518 €
1102 - GRAND HAINAUT EXPANSION	65 748 €	-5 917 €
1103 - COTE D OPALE EXPANSION	8 723 €	-13 861 €
1104 - SCI NORBERT SEGARD (HE I)	43 474 €	11 522 €
1105 - SEMAT	1 340 €	68 €
3100 - ARTOIS INVESTISSEMENT	-16 556 €	29 157 €
3400 - CPLE	-166 218 €	-264 185 €
3401 - WTC SAS	-8 620 €	-15 149 €
3402 - CCI EVENTS		-35 277 €
3412 - SCI FLANDRE INTERIEURE	124 €	-15 775 €
3414 - SCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	172 088 €	158 641 €
3415 - SCI IMMARTOIS	293 505 €	282 519 €
Résultat net part du groupe	-3 790 416 €	20 790 680 €

b) Part des intérêts minoritaires

	2021	2020
0001 - SOGAREL	-28 089 €	3 791 €
0003 - SEPD	-5 079 720 €	1 912 076 €
0007 - SCI GRAND HAINAUT	10 €	0 €
0018 - RUBIKA INDIA	-6 €	
3100 - ARTOIS INVESTISSEMENT	-2 692 €	4 741 €
3412 - SCI FLANDRE INTERIEURE	41 €	-5 259 €
3414 - SCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	0 €	24 €
Total des intérêts minoritaires résultat net	-5 110 456 €	1 915 406 €

c) Quote-part des entités mises en équivalence

	2021	2020
0008 - SPD	1 562 671 €	
0011 - ISARIENNE D IMMOBILIER D ENTREPRISE	24 298 €	-43 676 €
1101 - GRAND LILLE EXPANSION	25 799 €	-27 518 €
1102 - GRAND HAINAUT EXPANSION	65 748 €	-5 917 €
1103 - COTE D OPALE EXPANSION	8 723 €	-13 861 €
1104 - SCI NORBERT SEGARD (HE I)	43 474 €	11 522 €
1105 - SEMAT	1 340 €	68 €
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	1 732 052 €	-79 383 €

V. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. POUR LA SEPD

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2021	31/12/2020
Garantie à première demande exploitation	2 252 325 €	2 208 162 €
Garantie installation de stockage temporaire	200 000 €	200 000 €

Garantie à première demande souscrite auprès du Crédit Agricole Nord de France

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2021	31/12/2020
Garantie à première demande exploitation	2 252 325 €	2 208 162 €
Garantie installation de stockage temporaire	200 000 €	200 000 €

Garantie à première demande donnée à la Région Hauts-de-France

Garantie à première de stockage temporaire donnée aux Douanes

2. POUR LA SAGEB

La Société a conclu en 2008, et pour la durée de la concession, une convention de financement avec le Crédit Agricole Brie-Picardie. Cet engagement porte sur un total de 24 millions d'euros, dont 15 millions de tirages à fin 2011. Aucun tirage n'a été effectué sur l'exercice 2021.

Malgré la crise COVID-19 qui a perduré en 2021, La présentation des comptes 2021 permet de revenir au respect des trois covenants bancaires relatifs à cette convention.

Engagement reçu de garantie autonome à première demande auprès de la Caisse d'Epargne des Hauts de France envers la société GAEA pour un montant de 213 811 € conformément aux dispositions contractuelles définies dans le marché n°17SAGEB022.

3. POUR LA CCI DE REGION HAUTS-DE-FRANCE

a) Engagements sociaux versés à une compagnie d'assurance :

- Total engagements actualisés au 31/12/2021 = 6 784 845 €
- Total situation des contrats au 31/12/2021 = 6 605 001 €

b) Emprunts :

- Nantissement des comptes où sont domiciliés les remboursements de crédit.

- Garantie des emprunts de la SIP HLM (Origine CCI Amiens-Picardie) (confère document annexé) – Montant de l’engagement : 2 337 303 €.
- Caution pour le compte du Centre Français de Formation des Pompiers d’Aéroport (confère document DEXIA annexé) – Montant de l’engagement : 787 532 €

4. POUR INTERFOR SIA

Deux cautions souscrites auprès de la COMPAGNIE EUROPEENE DE GARANTIE ET CAUTIONS à hauteur de 60 % en capital, intérêts et frais pour les deux emprunts de crédit coopératifs souscrits en 2016.

Une caution souscrite auprès de la COMPAGNIE EUROPEENE DE GARANTIE ET CAUTIONS à hauteur de 30 % en capital, intérêts et frais pour l’emprunt du crédit coopératif de 150 000 € souscrit en 2018.

VI. ANALYSE SECTORIELLE (NORME 4.20)

Conformément à l’article 4.2022 de la norme 4.20 du réseau des Chambres de Commerce et d’Industrie, la présentation sectorielle par mission/programme est la suivante :

SECTEURS	Actif immobilisé net (DSP)		Actif immobilisé net (hors DSP)		Actif immobilisé net total		Produits d’exploitation		Résultat d’exploitation	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Appui aux entreprises et aux territoires			375 128 425	93,5%	375 128 425	77,0%	83 092 806	30,8%	-6 438 543	
Formation			25 754 023	6,4%	25 754 023	5,3%	49 353 579	18,3%	7 652 623	
Equipements gérés	86 456 335	100,0%	123 381	0,0%	86 579 716	17,8%	137 292 778	50,9%	-4 484 657	
Total	86 456 335	100,0%	401 005 828	100,0%	487 462 163	100,0%	269 739 163	100,0%	-3 270 576	100,0%